

APPEL D'OFFRES
ACHAT DE MATÉRIAUX DE REMBLAI ("FILL")
VILLAGE DE CAP-PELÉ

Dans le cadre de la construction du nouvel édifice municipal de Cap-Pelé, un excès de matériaux de remblai ("fill") sera généré lors des travaux d'excavation du site. Une quantité approximative de 200 chargements ("loads") sera disponible et le Village de Cap-Pelé désire se départir de ces matériaux sous les modalités suivantes :

- Le coût des matériaux sera de 10,00\$ par chargement ("load"), n'incluant pas le transport/camionnage du site de construction vers l'emplacement final, l'épandage, la compaction, etc.
- L'acheteur doit démontrer le besoin d'au moins 200 chargements ("loads") sur un (1) site seulement.
- Seulement une (1) demande sera acceptée par le Village.
- Le Village n'assume aucune responsabilité quant à la qualité du matériel de remblai (présences de branches, matériaux organiques, matériaux de construction, etc.).
- Le matériel ne sera pas tamisé ("screened").
- Aucune sélection de matériel ne sera permise.
- Les travaux de chargement et de camionnage/transport devront être coordonnés avec l'entrepreneur responsable de l'excavation du site.
- L'acheteur doit respecter les normes environnementales et les arrêtés municipaux durant les travaux.
- L'acheteur doit présenter une demande au Village démontrant comment le remblai sera utilisé/nécessaire.

Les demandes doivent être reçues par le Village **avant 16h00, le vendredi 15 avril 2016**. Les personnes intéressées à se procurer ces matériaux de remblai sous les conditions décrites ci-dessus et désirant obtenir l'information de contact de l'entrepreneur responsable du site sont priés de contacter la personne suivante :

M. Stéphane Dallaire
Directeur général
Village de Cap-Pelé
33 chemin Saint-André
Cap-Pelé, N.B. E4N 1Z4
(506) 577-2030
stephane.dallaire@cap-pele.com



Le Village de Cap-Pelé se réserve le droit de refuser certaines propositions ou d'annuler cet appel d'offres à sa propre discrétion.

M. Stéphane Dallaire
Directeur général



**COLLECTES SPÉCIALES D'ORDURES RÉSIDENTIELLES ET
DÉPÔTS DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX**

**Collecte du printemps
(WM)**

Le mardi 24 mai 2016 : sur le chemin Bas-Cap-Pelé, rue Robichaud et les rues et allées longeant sur ces routes.

**Résidus domestiques
dangereux (CDSWA)**

Le mercredi 25 mai 2016 : sur le chemin Acadie, chemin Trois-Ruisseaux et les rues et chemins longeant sur ces routes.

Le lundi 30 mai 2016 – 14 h à 19 h : Stationnement de l'Aréna de Cap-Pelé.

Avril est reconnu comme le mois de l'action bénévole



Puisque avril est reconnu pour le mois de l'action bénévole, la municipalité tient à remercier les nombreux bénévoles qui contribuent temps et efforts pour le développement culturel, sportif, social et éducatif qui se fait chez nous durant toute l'année. Merci à chacun et à chacune de vous pour cette précieuse contribution qui fait réellement une grande différence dans notre beau village !

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE POMPES SUBMERSIBLES

Ce message est dans le but de vous aviser que la municipalité engendre des dépenses importantes au système d'égouts sanitaires du fait que les citoyens ont des pompes submersibles (« sump pump ») illégalement branchées au système d'égouts qui causent une surcharge.

Nous demandons votre grande collaboration envers ce problème en enlevant vos pompes branchées au système. Si la situation persiste, il faudra que la municipalité prenne les mesures nécessaires afin de remédier ce problème.

Merci de votre grande collaboration!



Vente de garage communautaire

Encore cette année, les membres du comité du Festival organiseront une vente de garage communautaire, qui aura lieu dans la grande région de Cap-Pelé, le samedi 25 juin de 8h00 à 14h00. D'ici là, commencez à rassembler tout ce que vous voudrez débarrasser durant cette belle activité communautaire. Pour information, composez le 577-2038.



Vente du livre historique de Cap-Pelé

Le livre "Histoire de Cap-Pelé 1804-2004 - Le passé d'une communauté dynamique en Acadie" est en vente au bureau de la municipalité. Pour information : 577-2030.



Terrain de tennis

Veillez noter que le terrain de tennis sera ouvert au public à partir du 1^{er} mai prochain. L'utilisation du terrain se fera selon le premier venu, premier servi jusqu'à ce que la municipalité pense qu'il est nécessaire de gérer un horaire d'utilisation. Pour information, composez le 577-2038.

Ouverture du Restaurant À la dune pour la fête des Mères!

Heures d'ouverture
6 au 29 mai
vendredi au dimanche
de 11h à 20h



Heures d'ouverture
3 juin à la fin de saison
à chaque jour
de 11h à 20h

Bienvenue à toutes et à tous!

Laissez-passer de saison de Plage Aboiteau

Encore cette année, les résidents de Cap-Pelé pourront se procurer un laissez-passer de saison pour Plage Aboiteau au coût de 10 \$ chacun (un laissez-passer par famille).

À partir du 2 mai prochain, les laissez-passer seront disponibles à l'édifice municipal seulement (apportez une pièce d'identité).

Rodéo du cycliste

Le 41^e Rodéo du cycliste, qui est un programme d'éducation sur la sécurité des cyclistes de 5 à 14 ans, aura lieu à l'Aréna le **samedi 14 mai prochain à compter de 9h**. Bienvenue à tous les jeunes de l'école Donat-Robichaud!



APPEL D'OFFRES - No. S-001-16 COUPE DE GAZON À LA LAGUNE MUNICIPALE

Le Village de Cap-Pelé acceptera les soumissions pour la coupe de gazon à la lagune municipale. Les soumissions seront seulement acceptées dans des enveloppes cachetées dont le contenu est clairement indiqué jusqu'à **15h, le vendredi 29 avril 2016**, au bureau de la municipalité :

Village de Cap-Pelé
33, chemin St-André
Cap-Pelé, NB E4N 1Z4

Le document de soumission est disponible au bureau du Village de Cap-Pelé entre 8h30 et 16h30, du lundi au vendredi.

Le dépouillement des soumissions aura lieu au bureau du Village de Cap-Pelé immédiatement après l'heure limite de réception des soumissions. L'adjudication des travaux ou des achats ne se fera pas au moment du dépouillement. Le Village de Cap-Pelé suivra la procédure prévue dans la Loi sur les contrats de construction et d'achat de la Couronne.

La soumission du moins-disant ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

Ligue de balle molle pour hommes

Les hommes qui désirent s'inscrire à la ligue de balle molle de Cap-Pelé peuvent le faire en communiquant avec Martin Boudreau au 874-3115.

Veillez noter que huit (8) semaines de camps d'été auront encore lieu cette année pour les enfants de 5 à 11 ans de la Communauté rurale Beaubassin-est et le

Camps d'été 2016



Village de Cap-Pelé.

Ces camps seront offerts du 27 juin au 19 août. Les dates d'inscriptions pour les camps seront annoncées bientôt !

Soccer mineur - avis aux parents

Aux parents qui pourraient être intéressés de recommencer une ligue de soccer mineur, sachez que nous avons des équipements disponibles et que nous pouvons vous aider à faire la promotion de vos activités (réunions, inscriptions ou autres). Pour information, veuillez communiquer avec Liliane au 577-2038

Badminton et ballon volant communautaire

Des sessions de badminton et « pickleball » ont lieu au gymnase de l'école Donat-Robichaud, le lundi soir de 18h30 à 20h30, tandis que des sessions de ballon volant ont lieu le mercredi soir de 18h30 à 20h30. L'activité est gratuite et se poursuit jusqu'au mercredi 11 mai. Bienvenue à toutes et à tous!

